

## **Protocole Sanitaire ALSH De Printemps**

Ce protocole est élaboré à partir des recommandations faites par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (*source : guide relatif au fonctionnement des écoles et établissements scolaires dans le contexte covid-19 à compter de la rentrée scolaire 2020-2021 du 9 juillet 2020, du juillet protocole sanitaire relatif aux accueils collectifs et mineurs sans hébergement du 17 juillet 2020 et dernières informations transmis par Jean-Michel Blanquer*).

**Les recommandations sanitaires devront être appliquées à la lettre !**

**Avoir toujours en tête les gestes barrières – la distanciation sociale -la désinfection et la limitation du brassage des enfants !**

**La sécurité sanitaire des enfants et de l'équipe et des usagers les partenaires est essentielle**

**Un référent COVID : Anne DELHOSTAL**

**MISSION :** Mise en œuvre de la logistique et le suivi des mesures de Prévention pour protéger les enfants, les usagers, l'équipe.

### **L'Accueil :**

L'Accueil aura lieu au Centre de Loisirs de Jussac. Les enfants rentreront par la porte principale du Centre de Loisirs soit au niveau du Centre équestre. Il sera demandé aux parents de respecter le circuit mis en place dans la cour pour éviter les croisements.

En raison du contexte sanitaire les garderies sur les différentes communes seront annulés.

**Prise de la température lors de l'arrivée sur le site que ce soit pour les enfants comme pour les animateurs.**

**Le port du masque est obligatoire pour les mineurs à partir de 6 ans ( du CP au CM2 ).**

**Il sera demandé aux parents de fournir 2 masques et de prévoir deux poches : une réservée au masque usagé et une pour le masque propre**

Le lavage des mains devra être assuré toutes les heures ou si besoin d'avantage selon les activités, avec un séchage de préférence avec une serviette en papier jetable. **Le gel hydroalcoolique sera utilisé si le lavage de mains au robinet n'est pas possible**

Lavage des mains après être allé aux toilettes, avant de manger, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué.

Il conviendra de réorganiser les activités et les jeux collectifs en fonction des mesures sanitaires préconisées par le gouvernement (voir protocole DDCSPP) mis à jour régulièrement

**Fait le 11/03/2021**



### Modalités liés au COVID :

- La sécurité sanitaire des enfants et de l'équipe est essentielle

- Concernant les repas il sera servi à la cantine de l'école de Jussac et fourni par l'ESAT de Saint Cernin (désinfection avant et après) **chaque groupe scolaire aura un place attribué. Deux services seront mis en place : un maternelle de 11h30 à 12h30 et un primaire de 12h30 à 13h30.**

- Décontamination des toilettes après chaque utilisation (utilisation de lingette ou spray désinfectant poubelle fermée à la fin de la journée)

- **Lors des animations des sous-groupes seront mis en place pour éviter le brassage entre école. ( Les listes de ces sous-groupes seront conservés deux semaines après la fin de l'accueil )**

- Préconisation dehors le plus souvent possible et bien aérés 15 min 3 fois par jour la salle utilisée

- Tout objet touché ou donné par un animateur devra être décontaminé et l'animateur devra se laver ou se décontaminer les mains avant et après chaque manipulation.

- Jeux et jouets à désinfecter après utilisation.

- L'équipe d'animation veillera à l'application des gestes barrières et à l'aération des locaux.

- Concernant les locaux les recommandations sanitaires seront respectées et effectué par les agents des collectivités avant et après l'accueil des enfants.

- Sur le site une salle sera dédiée à la mise à l'écart des enfants en cas de suspicion. ( Salle Infirmerie du Centre des Loisirs de Jussac )

**La mise à l'écart d'une personne en cas de suspicion est une expérience nouvelle pour les adultes, comme les enfants. Il faut veiller à tout mettre en œuvre afin que l'enfant se sente le plus à l'aise possible dans ce contexte. En effet, la sécurité sanitaire est tout aussi importante que celle affective et morale de chaque enfant.**

### L'encadrement :

Directrice ALSH de Printemps : Elisa DUVAL

7 Animateurs : Leo MARTIAL, Victor LESMARIE, Florine LOUIS, Mahaut CHABREUIL, Célia MAILLET, Mélissa DAUMAREZ, Roxane CHAMBRE, Mathieu LAYBROS, Lisa DARNIS et Amélie FABRE

### Inscription :

Au vu de la situation sanitaire, les inscriptions se feront par téléphone

- La semaine du 22 au 26 Mars 2021 en appelant le centre social au 04.71.47.24.10 sur les heures d'ouverture,
- Permanence téléphonique par Familles Rurales le jeudi 25 mars de 18h30 à 21h ( 2 numéros 06.30.33.74.77 et 06.30.33.21.87 )
- Permanence physique le samedi 27 mars de 10h à 12h30 pour déposer les dossiers d'inscriptions à la Grange à Jussac.

**Fait le 11/03/2021**



**Horaire d'Accueil :**

De : 7h30-18h30 ( horaire susceptible d'être modifié en raison du contexte sanitaire et des recommandations gouvernementales).

**Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage**



Se laver les mains  
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans  
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs  
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,  
éviter les embrassades

**Fait le 11/03/2021**

